Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2023

CHATEAU DE LA BAUDE SAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 janvier 2023 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
DENOMINATION : « **CHATEAU DE LA BAUDE** »
SIEGE SOCIAL : Quartier Lusséou – Avenue Marcel Pagnol à VAISON-LA-ROMAINE (84100)
OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
– La location meublée saisonnière et la location sous forme de parahôtellerie, et ce en exploitation directe, ou indirecte, sur tous les biens immobiliers dont elle serait propriétaire ou dont elle aurait la gestion,
– La fourniture de services annexes directement liée à son objet principal, pouvant inclure mais non limitatif : la fourniture de repas occasionnel, le nettoyage régulier des locaux mises en location, la fourniture de linge de maison, la réception et l'accueil de la clientèle, et toutes activités pouvant se rapporter à la parahôtellerie,
– L'organisation de réceptions, mariages, congrès, conventions, manifestations culturelles et séminaires ou tout évènement personnel, familial ou professionnel ;
– L'achat et la vente de tous produits régionaux, alimentaires ou non, et accessoires.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : DIX MILLE EUROS (10 000 €)
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit d'assister aux Assemblées et de participer aux délibérations. Chaque action donne droit à une voix.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 janvier 2023

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES ACTIONS : Agrément de toute cession par l'Assemblée Générale Extraordinaire à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés.
PRESIDENT : AGORA – SAS au capital de 2 320 500 Euros – VAISON-LA-ROMAINE (84110) – Quartier Lusséou – Avenue Marcel Pagnol – RCS AVIGNON 442 533 071
IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Pour avis, le représentant légal.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !